#### Comité de Jumelage 30 ans d'amitié

franco-britannique



church. Un serment a donc solennelle- David Carter. ment été signé par les deux parties et depuis lors, les échanges n'ont été in-

ouest de Londres en 1977.

Tout a commencé par un échange A l'occasion du trentenaire du jumescolaire entre le collège de Neuvic et lage, nombreux étaient les correspon-

Le maire François Roussel avait revêtu terrompus qu'une année, exceptionnel- son écharpe de parade pour accueillir la ement à cause de la maladie de la délégation britannique et dans le jardin vache folle, les risques d'épidémie entre du centre multimédia où deux arbres ont ces deux communes agricoles étant été plantés, encadrant une stèle commémorative

#### celui de Testbourne à 100km au sud- dants de la première heure, comme Roy Smith du côté anglais, ainsi que Peggy Carter, actuelle présidente, venue avec Deux ans après, le maire de la com- son fils David, premier collégien anglais mune, Roy Smith, a contacté celui de à venir à Neuvic chez Joël Casalis, ou Neuvic pour lui proposer un jumelage encore Régine Montagut, venue la avec Parishes, Testbourne et Whit- même année dans la même classe que

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les neuvicois qui sont venus écouter la fête de la musique à l'occasion d'un apéritif déjeunatoire ont passé un moment agréable

Trois formations ont assuré l'animation musicale les choristes de l'ensemble "in canto véritas" s'en sont donné à "chœur joie", tandis que le groupe de rock'n roll de Philippe Maréchal présentait son nouveau répertoire en



Autre registre, autre formation, une vingtaine de jeunes musiciens d'harmonie s'étaient donné rendez-vous pour constituer un groupe improvisé, interprétant des standards de jazz et de variétés anglo-saxonnes pour la plupart, morceaux qu'ils avaient néanmoins préparé pendant deux semaines.

Qu'ils se soient simplement arrêtés alors qu'ils allaient chercher leur pain ou leur journal, ou qu'ils soient venus pour l'occasion, tous ont avoué avoir passé un bon moment musical, parfois prolongé sur les terrasses des cafés et restaurateurs...

On se retrouve l'année prochaine pour une nouvelle FÊTE DE LA MUSIQUE.

#### Festival de la Vallée "La vallée prend son temps"

C'est une superbe soirée que le festival "La Vallée" nous a offert à Neuvic vendredi 29 mai. C'est sous un temps radieux qu'un concert de qualité du groupe "Couleur Café" a animé le repas Tex Mex proposé aux convives,

C'est ensuite dans la salle du centre multimédia que Cédric Chapuis nous a emmenés dans un magnifique spectacle bourré d'humour et de tendresse, un moment fort à voir avec les oreilles. Chapeau bas Monsieur Chapuis.

Les spectateurs ne s'y sont pas trompés et ont applaudi l'artiste à tout

Puis le groupe Couleur Café s'est à nouveau produit jusqu'à plus de minuit devant un public emballé.

Mais c'est déjà l'heure de clore la soirée.... les musiciens rangent leur matériel pendant que les bénévoles s'activent pour

nettoyer et ranger tables, chaises et bancs. C'est déjà fini.... on aurait bien prolongé la soirée encore quelques heures malgré la fatigue..



Promis, I'an prochain on revient, c'était trop bien. (Karine ALEXANDRE)

#### Basket

Les filles championnes de Dordogne!

La saison sportive a été couronnée de succès en cette saison 2009, les filles du SC Neuvic Basket ont remporté le championnat honneur départemental après avoir raté de peu la montée à la fin de l'année 2008.

Les joueuses ont en effet effectué une superbe saison, gagnant tous leurs matches lors de la deuxième phase. Elles ont donc été reçues dans la grande salle du conseil municipal en compagnie des dirigeants Laurent Ley et Stéphane Clément et de leur famille, par le Maire François Roussel et son conseil municipal, au cours d'un petit déjeuner.

L'occasion pour la municipalité de féliciter les filles et de leur annoncer que le gymnase sera bientôt équipé d'un panneau d'affichage électronique, de nouveaux marquages aux normes européennes, et d'un second défibrillateur.

#### Médaille de la Famille Française

Des mamans méritantes à l'honneur.

Ces deux familles honorablement connues et estimées, originaires de deux villages de Neuvic, Villeverneix

Beaucoup

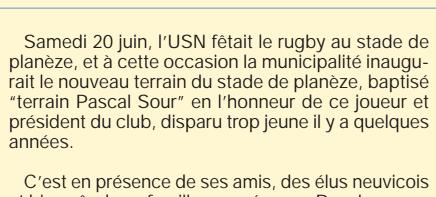
d'émotion

et d'amitié

pour la famille de Madame Jeannine THOMAS, et La Côte pour la famille de Madame Henriette BAILLOU, s'étaient retrouvées le jour de la fête des mères dans la salle d'honneur de la mairie de Neuvic.

François ROUSSEL et son conseil municipal ont chaleureusement félicité les médaillées respectivement échelon argent et bronze.





C'est en présence de ses amis, des élus neuvicois et bien sûr de sa famille - son épouse Roselyne, ses deux enfants Alexandra et Ulrick et sa mère, - que le ruban tricolore a été coupé.

Moment fort de la cérémonie, une plaque commémorative apposée sur le club house a été dévoilée non sans une émotion perceptible de la part de tous ceux qui avaient connu "Toccata", "ce rugbyman qui rassemblait là où d'autres divisaient".

# Une soirée de rêve



Samedi 27 juin, au boulodrome, un millier de spectateurs a été enchanté par la soirée Music Hall-Cabaret présentée par le Cosmopolitan Company de Bergerac.

Ce spectacle, entièrement gratuit, a été organisé par l'équipe de bénévoles du Comité des Fêtes avec la participation de la mairie, d'Ivantout, d'Intermarché et de l'association des commerçants et artisans de Neuvic.

Dans l'après midi, un loto géant a regroupé environ 450

Le Comité des Fêtes vous donne rendez vous pour le dernier samedi de juin de l'année prochaine avec un nouveau spectacle toujours gratuit.

## Vive es vacances.

Cette année, un vendredi soir, les enseignants ont invité es parents d'élèves à assister à la Fête de l'école.

Une exposition, dans la salle du Sourire, mettait en valeur les textes, poésies..., sur le thème du cirque, réalisés tout au long de l'année, par les élèves du cycle II. Puis, des numéros de jonglage, d'équilibre, des danses..., furent présentés aux parents et amis. Ensuite, ce fut le tour des grands du cycle III d'exécuter leurs danses.

Enfin, chacun put participer aux jeux mis en place et

Grillades, paëlla géante, concoctées par les associations de parents d'élèves et les bénévoles, convivialité odeurs alléchantes, incitèrent les personnes présentes à rester manger et à prolonger la fête tard dans la soirée.

Le lendemain, samedi 20 juin, ce fut au tour des bambins de la maternelle, des parents et amis, d'être conviés dans la cour de l'école. Les enfants présentèrent leur spectacle sous le préau : chants, danses, comédies musicales ont ravi le public venu nombreux les applaudir.

Puis chacun put se détendre en participant aux jeux installés et animés par les parents d'élèves et le personnel de l'école maternelle.

Gâteaux et boissons remportèrent un vif succès. L'aprèsmidi se termina par un magnifique lâcher de ballons.

# Le Petit Journal de NEUVIC

Périodique d'Informations Municipales - Juillet 2009 - N° 17

Un orage de grêle

dont on se souviendra

Quelques heures après

l'orage de grêle

Après l'orage de grêle

8 juillet - 18 juillet, six semaines plus tard.

# Éditorial

"Catastrophe naturelle" telle est l'expression qui désigne les évènements climatiques qui causent de graves dégâts. Les tempêtes, les inondations ou les sècheresses font partie des calamités que l'on redoute et qui hélas sont de plus en plus fréquentes dans nos régions dites tempérées.



Le 8 juin dernier vers 17 heures, un orage de grêle s'est abattu sur Neuvic et ses environs. La taille des grêlons, la violence des rafales ont fait d'énormes dégâts matériels mais fort heureusement il n'y a pas eu de blessés.

Le secteur agricole a énormément souffert, des centaines d'hectares de cultures ont été anéantis en quelques minutes.

La vigne, les arbres dans le couloir qui suit la rivière Isle, ont été hachés donnant en particulier au coteau de Planèze, une allure

Les toitures des maisons et surtout les toitures des bâtiments industriels qui ont eu leurs évacuations d'eaux pluviales vite obstruées, ont eu de gros dégâts comme Marbot, Interspray et le secteur de la gare.

Enfin, on ne compte plus les voitures grêlées, même si au premier coup d'œil les impacts sont peu visibles.

En présence de dégâts si importants, j'ai naturellement demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sur la commune.

A ce sujet\*, il faut bien s'entendre sur le sens de la portée des mots. La grêle est certes un évènement naturel catastrophique, mais c'est un risque "assurable".

En clair, pour les assurances, la grêle ne fait pas partie des évènements climatiques qui relèvent de l'état de "catastrophe

Par contre, les coulées de boues, les vents très violents relèven du régime "catastrophes naturelles". A Planèze et à Puy de Pont, i y a eu des coulées de boues importantes et sur tout le territoire de la commune, des coups de vent très violents.

C'est donc pour ces deux dernières raisons que j'ai demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sur le territoire de

En souhaitant que l'été soit clément et ensoleillé pour ceux qui restent comme pour les touristes qui nous rendent visite, je vous souhaite de bonnes vacances.

> François ROUSSEL Maire de Neuvic sur l'Isle

Prien Cordialowow

Article L125-1 à L125-6 du code des assurances.

Photos spectaculaires dans les heures

qui ont suivi l'orage.

Quelques jours plus tard, après que les

vaches aient mangé la tête du frêne, le

bois a été débité.

Quelques semaines plus tard, "Chapeau" Monsieur Queyrel... L'un des agriculteurs si gravement touchés par la grêle.

### Animations et divertissements

Consultez le site de l'Office de Tourisme : www.paysneuvic24.com ou le site de la Mairie de Neuvic sur l'Isle : www.mairieneuvic.fr Téléchargez le programme du Centre Multimédia

Le Petit Journal de Neuvic - Juillet 2009 - N°17 - Directeur de la publication : François ROUSSEL **Rédaction**: Equipe Municipale, associations et clubs Neuvicois Crédits photos: Nicolas CAMINEL, Mairie, associations et clubs Neuvicois - Imprimerie IOTA Saint-Astier

#### Réouverture du hall de presse de NEUVIC

APPEL à CANDIDATURES

#### Présélection sur dossier

La commune de Neuvic recherche un repreneur du hall de presse situé sur le centre bourg, 17 place Eugène Le Roy. Présentation des candidatures

Le dossier de candidature devra contenir

- le cv retraçant le parcours professionnel et les savoir-faire • une lettre de motivation incluant le projet de développement envisagé de l'activité
- Les dossiers de candidature devront être reçus en mairie avant le 07 août 2009, 10 heures, par courrier ou déposés au secrétariat de la mairie
- Choix des candidats Les candidatures seront examinées par une commission d'élus et de professionnels, et présélectionnés selon les
- critères suivants
- expérience
- pertinence du projet commercial

Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à défendre leur projet devant cette même commission.

#### Travaux Vallée du Salembre

Le syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée du Salembre s'est engagé dans la valorisation et la gestion des cours d'eau drainant son territoire.

Cette opération soumise à l'application de l'art 31 de la loi sur l'Eau n° 92-3 du 3 janvier 1992 a été déclarée d'intérêt général.

Le programme d'intervention établi pour une durée de 3 ans, comprend des travaux d'entretien, de restauration et d'aménagement du lit et des berges hiérarchisés et sectorisés sur la quasi-totalité du réseau hydrographique, ainsi que des travaux de restauration sur les principales zones d'alimentation (dégagement des sources).

Les interventions sont ainsi menées de façon cohérentes et continues sur l'ensemble du linéaire, en pleine adéquation avec la sensibilité des milieux. Il s'agit là de rompre avec un mode de gestion, qui très souvent répond au coup par coup à des besoins ponctuels sans véritable ligne de conduite.

Le montant global des travaux est estimé à 297800€ HT. La première tranche confiée à l'ASCSN (Association culturelle et Solidarités nouvelles) s'élève à 84 000€ HT, maitrise d'œuvre incluse, décomposée comme suit

- Une tranche ferme (abattage enlèvement des embâcles pour un montant de 40 000€, réalisée de décembre 2008 à juin 2009.
- Une tranche optionnelle (passage à gué, aménagement d'abreuvoirs, plantations) pour un montant de 29000€ HT, prévue à l'automne 2009.
- 15000€ (de maitrise d'œuvre)

Le salembre et ses affluents représentent un linéaire de 30 kms qui seront ainsi traités, pour une surface de bassin versant de 6000ha



#### Aide communale à l'accession à la propriété

Pour favoriser l'installation des jeunes couples sur le territoire de la commune de Neuvic, le dispositif "Pass Foncier" vient d'être mis en place.

Par ce dispositif, la commune de Neuvic va apporter une aide directe aux futurs acquéreurs d'un montant de 3 000 à 4 000 euros en fonction de la taille du ménage Le "Pass Foncier" permet à des couples à faibles ressources de pouvoir acquérir un terrain et une maison neuve

il s'agit d'une aide pour devenir propriétaire Il est réservé aux primo-accédants qui souhaitent bâtir avant le 31 décembre de cette année. Ce dispositif fait partie des bouquets d'aides de l'État, renforcés dans le

cadre du Plan de relance. Le "Pass foncier" est cumulable avec le prêt à taux zéro et avec le prêt à l'accession sociale

Dans ce dispositif particulier, il est proposé au futur propriétaire d'acheter dans un premier temps sa maison puis de payer le prix du terrain. Le prêt pour l'achat de la maison peut s'étaler sur vingt-cinq ans et celui pour le terrain jusqu'à dix ans, soit un prêt global sur trente-cinq ans.

Le montant du terrain est plafonné et un coût maximum de construction au mètre carré a été fixé.

#### Des garanties

Cette formule propose de nombreux coups de pouce pour les personnes qui y souscrivent

La TVA est ramenée à 5,5 % au lieu de 19,6 % jusqu'à fin 2010 à condition que les travaux débutent avant le 31

• Une garantie face aux aléas de la vie est prévue dans le dispositif. Ainsi, en cas de chômage ou de problèmes d'argent, le propriétaire a la garantie qu'un organisme collecteur du 1 % Logement rachète la maison neuve et s'engage à reloger la famille dans le parc locatif

Pour avoir accès à ce dispositif, il faut un certain plafond de ressources (similaire à celui de l'obtention du prêt à taux zéro) Les particuliers intéressés par ce dispositif, peuvent contacter ou se rendre à une permanence de l'Adil :

> Adil 24 - tél. 05 53 09 89 89 ou sur Internet www.adil24.org

#### LE RSA (Revenu de Solidarité Active)

Vous exercez ou non une activité professionnelle. Vous avez au moins 25 ans ou si vous êtes plus jeune, vous avez au moins un enfant à charge : vous pouvez bénéficier du revenu de solidarité active.

Pour savoir si vous avez des droits éventuels vous pouvez faire le test RSA sur le site www.caf.fr ou téléphoner au 08 20 25 24 10.

RSA: Montant forfaitaire + 62 % des revenus d'activité du foyer - ressources du foyer - forfait allocation logement.

#### Deux exemples :

**Exemple 1 :** vous vivez seul(e) avec un enfant âgé de 6 ans. Votre activité professionnelle vous rapporte 300€ par mois, vous percevez l'allocation de soutien familial de 87,14€. Vous bénéficiez d'une aide au logement.

RSA:  $[681,95+(300x62\%)]-(300+87,14+109,11) = 371,70 \in$ 

**Exemple 2 :** Vous vivez en couple avec 2 enfants à charge de 10 et 8 ans. Vos activités vous rapportent 1000€ par mois. Vous percevez des allocations familiales de 123,92€ et vous bénéficiez de l'aide au logement.

RSA:  $[954,73+(1000x62\%)]-(1000+123,92+135,02) = 315,78 \in$ 

#### Bientôt du nouveau rue de la Libération

tions foncières nécessaires dans jeunes résistants dont les noms le triangle rue de la Libération, rue figurent sur la stèle commémorative de la Résistance et avenue de de Théorat. Bordeaux

stationnement.

En effet, tous les 21 recueillement. août, ils sont nombreux ces hommes et ces femmes qui n'ont pas

La commune a pu faire les acquisi- oublié la disparition tragique de ces

Vous trouverez ci- Afin de faciliter l'accès à ce lieu contre le plan du projet de mémoire pour les personnes à qui vise à la fois à main- mobilité réduite, la rue de la Résistenir la solennité de ce tance sera à l'avenir en sens lieu de commémoration unique de circulation dans le sens et la fonctionnalité du "Grignols-Neuvic". Il y aura aussi quelques places de stationnement sur le terrain qui jouxte le lieu de

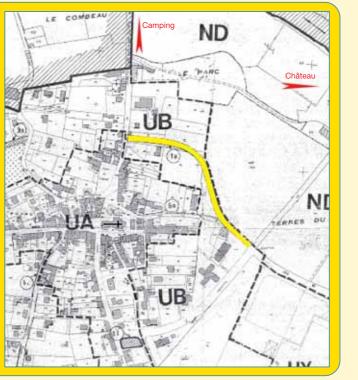
#### Voirie de contournement poids lourds du Centre Bourg

La voirie de contournement du centre bourg c'est pour bientôt.

En effet, cette voirie qui relève d'une compétence de la Communauté de Communes de la Moyenne Vallée de l'Isle, va enfin sortir de terre.

Sa réalisation et son financement conséquent s'étaleront sur deux exercices, dernier trimestre 2009 et premier semestre 2010.

Cette voirie qui a vocation un jour à devenir départementale permettra de poursuivre l'aménagement du centre bourg, en particulier en contrebas de la halle et sur la place du Chapdal.



#### Réseaux assainissement et eaux pluviales secteur de la Poutaque



Au moment où parait ce petit journal, les travaux préparatoires du chantier ont commencé. Grâce à cette opération, ce sont près de 110 foyers qui pourront se raccorder au "tout à l'égout"

Par opportunité de chantier, une grande partie du secteur va profiter des tranchées eaux usées pour mettre en séparatif les eaux pluviales.

Il est à noter qu'au point bas de la Poutaque, la commune avait fait 'acquisition d'un terrain pour installer une pompe de relevage indispensable au bon fonctionnement du réseau dans ses points les plus bas.

L'ensemble des travaux, représente un investissement total HT de 667 316€.

#### Résultats des appels d'offres

Nouvelle bibliothèque - réhabilitation de la maison du "Patronage"

Désignation des lots	Entreprise	Montant HT
01 - Démolitions	DAGAND Périgord 18 av. Freycinet - 24750 Trélissac	39 590,55 €
02 - Terrassements et V.R.D	SCREG Sud Ouest RD 6089 - 24400 St Laurent des Hommes	20 916,42 €
03 - Gros œuvre et ouvrages en pierre	DAGAND Périgord 18 avenue Freycinet - 24750 Trélissac	279 363,67 €
04 - Enduits	DAGAND Périgord 18 avenue Freycinet - 24750 Trélissac	37 716,48 €
05 - Charpente bois et couverture	Sarl LAFAYE Francis Les Tilleuls - 24350 Montagrier	43 223,24 €
06 - Menuiseries extérieures	Sarl LAFAYE Francis Les Tilleuls - 24350 Montagrier	100 464,75 €
07 - Platrerie et isolation	EURL JUILLET Bernard 173-175 route d'Angoulême - 24000 Périgueux	40 000,00 €
08 - Menuiseries intérieures	Sarl LAFAYE Francis Les Tilleuls - 24350 Montagrier	59 613,19 €
09 - Revêtement de sol et carrelages	SARL MATHIEU et Cie 6 bis Boulevard de l'Industrie - Z.A.E 24430 Marsac sur l'Isle	40 728,41 €
10 - Peinture	SARL PONTOU David 16 bis rue des Tanneries - 24000 Périgueux	24 325,85 €
11 - Ascenseur	SASU DUTREIX-SCHINDLER 57 avenue Baudin - 87000 Limoges	22 900,00 €
12 - Chauffage ventilation plomberie	SALLERON Sylvain 143-145 Boulevard du Petit Change - 24000 Périgueux	227 000,00 €
13 - Electricité sécurité	BEAUVIEUX Jean Luc 123 route de Lyon - 24000 Périgueux	45 451,88 €
	Total	981 294,44 €

#### Restructuration de l'ancien camping rive gauche en parc de loisirs

Désignation des lots	Entreprise	Montant HT
01 - VRD et ECLAIRAGE	Screg Sud Ouest RD 6089 6 24400 - St Laurent des Hommes	73 629,00 €
02 - Espaces verts	SPORT ENVIRONNEMENT BP 23-27 chemin de beau feu - 33270 Floirac	175 893,50€
	Total	249 522,50 €

Pour ces deux importants projets portés par la commune de Neuvic, les premiers travaux devraient démarrer début septembre la durée des travaux est de 15 mois pour le chantier de la nouvelle bibliothèque et de cinq mois pour le parc de loisirs.

#### Aménagement des abords de l'école maternelle

L'accès à l'école maternelle se fait par la rue du Jumelage, elle-même desservie par la rue de la Poutaque à son extrémité Ouest, et par l'avenue du Général de Gaulle à son extrémité

Excepté quelques parents qui accompagnent à pied leurs enfants jusqu'à l'école, les enfants fréquentant cet établissement sont transportés essentiellement par bus ou en

- les bus de transport scolaire s'arrêtent sur la chaussée en face du portail de l'école.
- Les parents venant en voiture doivent quant à eux garer leur véhicule sur un large espace non aménagé situé en face de l'école, de l'autre coté de

Ils doivent alors traverser le parking, puis la rue du jumelage pour se retrouver au niveau du portail de l'école

Bien qu'aucun incident notable n'ait été constaté jusqu'à présent, le fonctionnement de dépôt et de ramassage des enfants pose de nombreux problèmes pour la sécurité des usagers de cet espace.

Deux orientations d'aménagement des lieux permettant d'apporter une réponse aux problèmes constatés et d'assurer au mieux la sécurité des usagers ont été élaborées.

**Proposition n°1**: les véhicules légers sont déviés vers le parking, par le biais de 2 entrées distinctes, avant de franchir le passage protégé

Le déplacement des VL et leur stationnement sont organisés (circulation en sens unique sur le parking).

Le transit, pour les enfants et leurs parents, entre la voiture et l'école, se fait de manière sécurisée en empruntant une large zone dédiée à la circulation des piétons.

La traversée de la rue du Jumelage est nettement sécurisée, le conflit entre VL et piétons étant supprimé

Seul les bus continuent d'emprunter cette zone pour la dépose et le ramassage des enfants (ces derniers étant effectués en aval du passage protégé,

en regard du sens de circulation). Enfin, la sortie du parking se fait par un troisième accès, situé à l'arrière de la zone.

**Proposition n°2**: cet aménagement est similaire au précédent, avec cependant des différences notables concernent les sens de circulation des

véhicules légers sur la zone. L'avantage de cette configuration par rapport à la proposition n°1, est de proposer un sens de circulation unique sur la portion de la rue du Jumelage située devant l'école maternelle.

En contrepartie, cela impose la création d'un aménagement particulier au droit du carrefour entre la rue du jumelage et la rue du Gymnase, et ce afin d'éviter tout conflit entre les véhicules venant du collège, et ceux (VL comme bus) venant de la maternelle.

Sur la base des ces deux propositions d'aménagement, une concertation avec la population intéressée sera menée à l'automne.



#### Vidéo protection des lieux publics

Tout d'abord il ne faut pas confondre vidéo protection et vidéosurveillance.

La vidéo surveillance consiste à installer sur les places des villes et villages des caméras qui filment en continu les allées et venues des administrés.

Neuvic n'a pas besoin de cet équipement et le conseil des sages s'était d'ailleurs opposé à ce type d'équipement.

La vidéo protection consiste sur un bâtiment précis régulièrement dégradé, tagué, squatté, visité par effraction, voire incendié (à ce sujet grâce à la vigilance d'un employé des services techniques et à la rapidité d'intervention des sapeurs pompiers la future bibliothèque a évité le pire...) à installer des caméras qui contrôlent l'intérieur et le périmètre immédiat du bâtiment

Le vandalisme est l'une des choses les plus contrariantes que vivent régulièrement les élus et les

La vidéo protection lorsqu'elle est bien conçue, permet aux forces de gendarmerie d'élucider bon nombre de ces cas classés en petite délinquance.

Dans les prochains mois, la commune de Neuvic équipera ses principaux lieux publics de dispositifs de vidéo protection.

#### Le film sur la Mémoire Marbot"

Au cours de la dernière campagne électorale, François ROUSSEL avait annoncé que les moyens audiovisuels nodernes permettaient de garder la 'mémoire du village".

Ainsi pour Marbot, un important travail a été lancé avec comme caméraman notre animateur bibliothèque Nicolas CAMINEL.

Gérard GOURAUD, Patrice TUR-QUET, Pierre BESSE sont également très présents sur ce projet qui comprend deux thèmes principaux, Marbot aujourd'hui et Marbot autrefois.

Marbot aujourd'hui, c'est l'usine jusqu'à il y a encore quelques mois avec les quelques 60 opérations nécessaires la fabrication du fameux brodequin militaire au fameux montage "good year". Ce film est prêt et

les personnels pour qui nous avons

une pensée amicale en ces moments

Marbot autrefois, c'st la saga Marbot à Neuvic, où des grands témoins vont tour à tour parler de ce qui a été leur vie dans cette entreprise qui a compté jusqu'à 2000 salariés.

difficiles pour l'usine.

Les premiers enregistrements ont bien commencé, mais l'œuvre est considérable et ne pourra s'achever au mieux, fin 2010.



La municipalité remercie très chaleureusement les personnels er activité et les retraités pour leu participation à ce document cinématographique.

Marbot a tenu et tient encore une place très importante dans la vie de

## " 90 ans de Rugby à Neuvic"

Une très belle soirée pour les amoureux du ballon ovale et plus particulièrement pour ceux de l'U.S.N. Rugby toutes générations confondues.

Le centre multimédia était presque trop petit pour accueillir ceux qui, de 7 à 77 ans ont foulé la pelouse du stade de Planèze.

Toutes nos félicitations à Olivier DEFFARGES, animateur du centre multimédia et lui-même joueur de rugby à l'USN de Neuvic, et nos remerciements à Yves MONDARY qui a su avec beaucoup de sensibilité retrouver ses anciens camarades de terrain pour des témoignages plus vrais que nature.

Le DVD de cette épopée (tome 1) est disponible au centre multimédia.

